



DELIBERATION

Objet : Recherche de cofinancements pour la mise en oeuvre du programme pluriannuel de réfection de l'étanchéité et de l'isolation en toiture de bâtiments municipaux (Phase 1)

Le 5 mai 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 29 avril 2025

Présents : Mesdames et Messieurs François DRIOL, Marc MONTEUX, Nicole BRUEL, Eric VOCANSON, Hélène FABRE, Pierre-Julien MARRET, Carl INCORVAIA, Pascale DUMAZET, Michèle DUCREUX, Muriel SPADA, Pascal GALONNET, Noélia SEGUIN, Marie-Claire GRANGE, Isabelle BOIS, Stéphane FAVEYRIAL, Emmanuel ROBERT, Cyrille CHAPOT, Ludovic MAGALHAES, Ludovic CEYTE, Bernadette PONSON, Louis BELLE, Ferat AKBAL.

Procurations : Madame Céline MONTAGNON à Monsieur Marc MONTEUX, Madame Leihla KHEBRARA à Madame Noélia SEGUIN, Madame Marie MONTET à Madame Nicole BRUEL, Monsieur Niyazi KARA à Monsieur Pierre-Julien MARRET, Madame Mauricette MOINE à Monsieur Ludovic CEYTE, Monsieur Pascal CAMPEGGIA à Monsieur Louis BELLE.

Absent : Monsieur Baptiste PEPIN.

Secrétaire : Monsieur Pierre-Julien MARRET.

Monsieur le Maire expose que la Ville d'Andrézieux-Bouthéon se caractérise par un patrimoine bâti important, lui permettant de mettre en œuvre ses politiques publiques en faveur du plus grand nombre et de répondre aux besoins des scolaires, clubs, associations et autres usagers, concourant au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Soucieuse de gérer de manière responsable son patrimoine parfois vieillissant, la Commune s'est donc engagée dans une démarche stratégique et pluriannuelle de gestion de son patrimoine bâti, destinée à favoriser la vision prospective des besoins et des usages, l'optimisation des occupations, et améliorer les performances énergétiques et le confort d'usage des équipements indispensables à la vie municipale.

Cette volonté se traduit par une action volontariste et la mobilisation de ressources importantes, pour rattraper le retard constaté dans la conservation du patrimoine bâti, ainsi que dans les actions de sécurisation, de mise aux normes et d'amélioration de la performance de nos bâtiments.

Monsieur le Maire indique que dans la continuité des actions précédemment engagées, la Commune projette de mettre en œuvre un programme pluriannuel de réfection de l'étanchéité et de l'isolation en toiture, des bâtiments municipaux suivants :

- Le Tennis Club Andrézieux-Bouthéon (TCAB),
- Le Gymnase du Lycée,
- Le Gymnase Lacoste,
- Le Gymnase des Bullieux,
- Le Théâtre du Parc,
- Le Palais des Sports,
- Le Centre d'Hébergement.

Il rappelle qu'à ce titre et en séance du 06/05/2024, le Conseil Municipal a approuvé la création d'une autorisation de programme et crédits de paiements (AP-CP), relative à ces travaux d'étanchéité.

Il ajoute que le projet a fait l'objet d'un marché, visant à retenir une équipe de maîtrise d'œuvre, permettant d'effectuer les études préalables nécessaires à la réalisation de ce programme.

Monsieur le Maire annonce que, dès l'année 2025, la Commune entend engager une première phase de travaux de réfection d'étanchéité et de toitures sur trois équipements sportifs : le TCAB, le Gymnase du Lycée et le Gymnase Lacoste.

Ce faisant et dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au vu d'un plan prévisionnel de financement, qui se présente comme suit :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT
Travaux	870 100,00 €
Etudes	65 257,50 €
TOTAL	935 357,50 €

FINANCEMENTS		MONTANT	%
Financements publics			
Etat (DSIL 2025)	Sollicité	390 000,00 €	41,69%
Conseil Régional	Sollicité	350 000,00 €	37,42%
Autofinancement			
Fonds propres Commune		195 357,50 €	20,89%
TOTAL		935 357,50 €	100,00%

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la sollicitation de cofinancements auprès de l'Etat et de la Région AuRA, pour la réalisation de la phase 1 du Programme pluriannuel de réfection de l'étanchéité et de l'isolation en toiture, relative au TCAB, au gymnase Lacoste et au gymnase du Lycée,
- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement, tel que présenté ci-dessus et relatif aux travaux de réfection de l'étanchéité et de l'isolation en toiture du TCAB, du gymnase Lacoste et du gymnase du Lycée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ces deux demandes de financement.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 6 mai 2025

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET

